



*Emmanuel Pic*  
**Les filles de Dieu**

---

Aux origines de Port-Royal (1608-1638)

# Les filles de Dieu

Tous droits de traduction, d'adaptation  
et de reproduction réservés pour tous pays

© 2015, Groupe Artège  
Éditions Desclée de Brouwer  
10, rue Mercœur – 75011 Paris  
9, espace Méditerranée – 66000 Perpignan

*[www.editionsddb.fr](http://www.editionsddb.fr)*

ISBN : 978-2-220-06644-8  
ISBN epub : 978-2-220-07607-2

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

tenue et l'indécence des religieux et religieuses. À l'assemblée du clergé de 1615, on s'était enfin mis d'accord sur la réception des décrets de réforme. Restait maintenant à les appliquer. Telle était l'ambition, l'unique objectif, que Sébastien Zamet s'était donné.

-2-

Zamet rêvait d'être un autre François de Sales, mieux : un Charles Borromée à la française. Aussi s'était-il mis au travail dès son arrivée à Langres, dans le vaste diocèse qui s'étendait de la Champagne au nord de la Bourgogne et qui faisait de lui, le petit-fils du cordonnier de Gènes, un duc et pair. Les antiques murailles de la ville abritaient désormais tout un petit peuple de congrégations nouvelles, dont l'arrivée faisait grincer des dents le clergé local, jaloux de l'indéniable popularité des arrivants. Oratoriens, jésuites, carmélites, dominicaines, annonciades, ursulines, s'étaient implantés petit à petit dans les principales villes du diocèse. Langres, Châtillon, et plus encore Dijon, étaient profondément renouvelées par l'élan de piété qui commençait à s'emparer de l'ensemble du royaume, donnant à l'évêque une flatteuse réputation de sainteté. Les importants revenus du duché, et la fortune personnelle de Zamet, facilitaient la construction d'églises et de monastères – car il fallait, pour accueillir tout ce monde, acheter des terrains, bâtir des maisons, assurer des revenus aux religieux qui, pour le meilleur, transformaient le diocèse et en faisaient un modèle de l'Église nouvelle.

Car dans le royaume de France, l'Église tentait de se renouveler. Les guerres civiles de la période précédente avaient empêché d'appliquer la réforme décidée au concile de Trente.

Mais, ici et là, des élans de conversion s'étaient manifestés. Comme souvent, les religieux étaient aux avant-postes : les évêques les plus soucieux du bien des fidèles accueillait dans leurs diocèses des congrégations nouvelles, ou soutenaient les anciennes dans leurs efforts de purification morale et spirituelle. Nombre de monastères tentaient en vain de se réformer, au prix de scissions et de crises douloureuses. Monsieur de Bérulle avait inventé l'Oratoire et, aidé de sa cousine madame Acarie, implanté en France le carmel de sainte Thérèse ; il pouvait compter pour cela sur l'appui inconditionnel de la reine Marie. La mort prématurée de François de Sales privait, elle, les réformateurs d'un de leurs guides les plus solides.

Pour accomplir sa mission, monsieur Zamet bénéficiait d'un atout considérable. L'évêque de Langres, de toute éternité, était un pair de France. Il assistait aux couronnements des souverains, aux côtés des grands. Il était membre de droit des assemblées du clergé qui se réunissaient périodiquement à Paris. Dès le début de son épiscopat, Zamet avait pris sa place dans le subtil concert de l'Église gallicane, prenant la parole aux assemblées où il confortait sa réputation de prélat réformateur. Il y donnait la main aux plus grands : le cardinal de Bérulle, le père de Condren, monsieur Vincent de Paul. Lorsqu'il devait prendre l'avis d'un expert pour trancher des questions de foi, il se tournait vers le célèbre abbé de Saint-Cyran. Il s'était lié avec Armand de Richelieu, évêque de Luçon, dont l'influence auprès de la reine mère était connue. Il profitait enfin des longues sessions de l'assemblée du clergé pour fréquenter les lieux saints de la capitale et en rencontrer les grandes figures spirituelles, en particulier madame Acarie, veuve repentie d'un célèbre ligueur et fondatrice du carmel de France.

Une rencontre allait encore augmenter cette odeur de

sainteté. Évêque de Langres, il avait une résidence à Dijon ; c'est dans cette ville qu'était née la baronne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation avec François de Sales. Elle y revenait souvent voir sa famille. Il la rencontra après la mort de son directeur de conscience, et mit tout en œuvre pour qu'elle ouvrît une maison à Dijon, ce qui s'était précisément fait en cette année 1622. Il mit également à sa disposition les communs de sa demeure parisienne pour qu'elle pût y installer un monastère.

Pour asseoir tout cela, Zamet se composa un personnage. Il nous reste un portrait de lui, dû au pinceau rustique de Jean Tassel, peintre champenois, à qui fut souvent passé commande pour embellir les églises du diocèse. Sous le faste du vêtement romain, l'élégante soie violette de la soutane, la finesse du surplis de dentelle, on devine l'ascèse impitoyable à laquelle se soumettait le prélat : encadré par des cheveux qui ne devaient pas voir souvent la pommade, un regard lourd de cernes plonge sans complaisance dans l'âme du visiteur, et sur le visage émacié une barbe mal domptée dessine son ombre sévère.

L'enfance de Sébastien Zamet ne fut pourtant pas placée sous le signe de l'austérité. Il commença par être un enfant outrageusement favorisé par la fortune. Le père, citoyen génois, fils d'un cordonnier disait-on, appelé à Paris par sa compatriote la reine Catherine qui tentait par là d'atténuer la douleur de son exil, devint on ne sait comment l'homme le plus riche de France ; il servit les Valois, survécut à leur fin douloureuse, triompha sous la dynastie suivante. Henri IV, à qui il prêta beaucoup et qui savait ce qu'il lui devait, l'appelait fort à propos « mon cousin d'argent ». Entre le monarque et son banquier, il n'était d'ailleurs pas question que de gros sous : Gabrielle

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

fusils. Il avait fallu vendre des terres pour financer les travaux de reconstruction. Dom Boucherat, tout cistercien qu'il était, ne négligeait pas pour autant son confort personnel. Il en profita pour construire au village de Gilly, à son usage, une bien plaisante résidence, à l'écart du vacarme des ouvriers.

Le pire n'était pourtant pas dans les persécutions extérieures. Une guerre interne à l'ordre prolongeait désormais la guerre de religion. Depuis vingt ans, anciens et modernes s'opposaient dans des querelles interminables. Il s'agissait de savoir si l'on devait ou non revenir à une observance plus stricte de la règle et des coutumes instituées par saint Robert, le fondateur. Nul ne voulait bien sûr d'un retour radical aux origines. Mais les décrets de Trente imposaient une plus grande simplicité des mœurs, qui s'étaient corrompues aussi dans les monastères d'hommes.

Le prudent gouvernement de dom Boucherat, au fond favorable à une réforme tant qu'elle restait raisonnable, arrivait tant bien que mal à maintenir un semblant d'unité entre les factions qui divisaient les moines. Quelques décennies auparavant, une partie avait déjà fait sécession, créant la congrégation des Feuillants. Le pape, excédé de ces palinodies, venait de nommer François, cardinal de La Rochefoucauld, pour imposer l'application du concile, mais la mesure n'avait fait qu'exciter davantage les deux partis. Dom Boucherat se contentait de soutenir tous les endroits où la réforme se mettait en place, sans jamais rien imposer, mais en intervenant partout où les abus étaient trop manifestes.

-2-

Au milieu d'un grand train de voitures, de chevaux, de

charrettes, qui circulaient dans tous les sens, le carrosse épiscopal passa la porterie et s'engagea dans la basse-cour. On avait convenu d'une entrée discrète, sans accueil solennel par la communauté : Zamet ne venait que pour parler affaires, et l'abbé général, s'il n'était pas évêque, était un tel personnage qu'on ne savait exiger de lui les mêmes démonstrations de soumission que les filles de Tart.

Un jeune moine faisait le guet en bas du bâtiment des hôtes et accompagna son illustre visiteur jusqu'à la salle où l'attendait l'abbé. Zamet connaissait dom Boucherat pour l'avoir vu aux assemblées du clergé. Il eut peine à le reconnaître. Une immense fatigue s'était abattue sur les traits du vieux moine : les cheveux rares avaient blanchi, des cernes profonds creusaient le visage, les joues autrefois pleines avaient fondu. Il avait manifestement du mal à s'incliner pour baiser l'anneau pastoral.

Zamet releva l'abbé, gardant ses mains serrées dans les siennes :

– Vous savez, mon père, que je reviens de Tart, où la puissance de l'Esprit est à l'œuvre. J'offre l'aide de l'évêque de Langres, l'autorité d'un pair de France. Je suis prêt à beaucoup pour que se fasse la réforme – j'ai d'ailleurs failli y laisser la vie à deux reprises. Les filles de madame de Chantal peuvent aider également. L'accueil que j'ai reçu de celles qui veulent le changement passe toute espérance : elles voient enfin une issue à leur humiliation et à l'indignité de leur maison. Mon cœur d'évêque ne peut se résoudre à les laisser sans secours.

Dom Boucherat était peut-être fatigué, il n'avait rien perdu de sa finesse. L'attitude de Zamet l'indisposait. Garder ainsi ses mains dans les siennes n'était pas seulement un signe d'affection paternelle : c'était aussi le rite de la soumission féodale, un geste ici fort déplacé. Il était certes partisan de la réforme, avec autant d'ardeur que son tempérament mesuré l'y

autorisait. Il n'oubliait pas pour autant qu'il était élu à la tête de son ordre, et qu'il ne devait obéissance qu'au pape, en vertu de l'exemption. Cet évêque avait les dents trop longues.

Il retira ses mains, recula de quelques pas.

– Nos désirs se rejoignent, monseigneur. Mais il m'est impossible d'accepter de vous une aide autre que spirituelle. Nos sœurs, pour une part, se gouvernent elles-mêmes. Pour une autre, certes, elles me sont soumises, mais je ne puis les contraindre à entrer dans un état de vie qu'elles n'auraient pas choisi librement.

– Elles le veulent, mon père, au moins pour la moitié d'entre elles. Et leur souhait rejoint les décrets du concile.

– La moitié n'est pas l'ensemble, répondit Boucherat. Les dames de Tart sont rentrées dans leur couvent sous un certain régime. Le changer sans leur consentement serait leur faire une violence injuste.

– Et que faire, demanda Zamet, de celles pour qui le dérèglement de leur établissement est une violence tout aussi grande ?

– Nous pouvons envisager de leur offrir de vivre selon la condition qu'elles souhaitent, en leur envoyant de bons religieux pour les former à la vie régulière.

– Pensez-vous sérieusement, mon père, s'entêta Zamet, que deux genres de vie soient envisageables dans le même lieu ? Il me semble que vous n'avez pas idée de la situation dans laquelle se trouve Tart. J'ai recueilli de la part de certaines religieuses des confidences véritablement scandaleuses.

– Je sais bien, monseigneur, dans quel délabrement moral vivent certaines de nos sœurs. Je sais aussi les recommandations du concile, qui demande que les maisons de filles s'établissent en ville, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. Mais Tart n'est pas une maison ordinaire. Si l'on souhaite aller dans la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

fortifiée. À la tombée de la nuit, la rivière fait monter une brume humide qui ne manque jamais de transformer en borbier les prés environnants. La grande église, dont la nef respire l'austérité cistercienne, est envahie par l'eau plus souvent qu'à son tour, ce qui décourage les sœurs d'y aller prier.

Ce soir-là, on allait allumer les lourds flambeaux du réfectoire, et les domestiques dressaient le couvert pour le souper. Madame Angélique Arnauld, qui était, malgré ses dix-sept ans, abbesse depuis bientôt six ans, venait seulement de revenir de sa promenade vespérale, signifiant aux sœurs qu'il était temps de regagner le bercail et de se préparer à l'office. Suivie de Marie Baron, la petite servante qui lui avait été donnée par sa mère, elle se dirigeait vers ses appartements, aussi prestement que le lui permettait la fatigue qui ne la lâchait pas depuis des mois. Fatigue spirituelle plutôt que malade : Angélique était envahie par un doute obsédant, la faisant songer aux pires extrémités ; et l'état de sa communauté, une dizaine de moniales rongées par l'ennui, n'était pas fait pour l'encourager.

Madame de Port-Royal – tel était le nom qu'on lui donnait alors – était entrée au monastère à l'âge de sept ans. C'était son grand-père, Simon Marion, qui en avait décidé pour elle, de même que pour sa sœur Jeanne, destinée au monastère voisin de Saint-Cyr. Celle qui s'appelait alors Jacqueline Arnauld était la deuxième fille d'une famille qui allait en compter cinq. Impossible, même pour maître Marion, avocat général au parlement de Paris, baron de Druy en Nivernais, de doter honorablement pareille descendance. La petite Jacqueline, qui rêva longtemps de mariage, n'eut pas le choix. Elle se consola sur la parole de son grand-père, qui lui promit qu'elle serait abbesse.

Même en ces temps de décadence religieuse, faire une abbesse d'une petite fille n'était pas chose facile. L'élection était certes devenue pure formalité ; mais elle devait tout de même être confirmée par l'autorité royale, puis approuvée par le pape. Jacqueline dut, dans un premier temps, obtenir le titre de coadjutrice, qui lui permettrait de succéder à l'abbesse Jeanne de Boulehart au décès de cette dernière. La faveur fut une première fois refusée par Rome, au motif que l'enfant n'avait même pas fait profession. Maître Marion allait revenir à la charge quelques années plus tard : Jacqueline aurait alors changé son prénom en celui d'Angélique, et on la vieillirait de quelques années pour parfaire l'illusion. À la mort de l'abbesse de Boulehart, à laquelle les Arnauld firent ériger un imposant mausolée dans la nef de l'église, elle put enfin devenir Madame de Port-Royal. Elle n'avait pas douze ans et fit le même jour sa première communion, sans y être aucunement préparée (sinon, dit-on, par un pauvre savetier qui lui avait prêté un petit livre de prières). Elle ressentit pourtant, écrira-t-elle plus tard, « une impression si vive de la présence et de la majesté de Dieu... qu'elle n'eût pu douter qu'elle n'eût vu Jésus Christ ».

L'impression ne dura pas. Angélique grandissait et ne pouvait rester indéfiniment une fillette insouciante, jouant à l'abbesse avec sa sœur Jeanne qui venait lui tenir compagnie depuis le couvent voisin où elle avait été enfermée. Madame Arnauld, leur mère, eut beau la faire surveiller par une duègne et lui adjoindre une prieure qui pourvoyait au bon ordre de la maison, l'enfant ne se résolvait pas à la vie qu'on lui avait faite. Elle entraîna de plus en plus souvent les sœurs dans de longues promenades sur les terres de l'abbaye, et même au-delà quand l'envie lui en prenait. Les années passant, elle s'enhardit, prenant son carrosse, rendant des visites aux gentilshommes du voisinage qui ne manquèrent pas à leur tour de la venir saluer

dans sa demeure. Elle savait ses vœux religieux entachés de nullité, car elle n'avait pas l'âge requis pour les prononcer ; son élection était tout aussi nulle, puisqu'elle avait été obtenue par une fraude du grand-père Marion. Elle s'entretint de tout cela avec des tantes calvinistes, qui, ravies de pouvoir nuire à l'Église romaine, l'encouragèrent à quitter le cloître ; elle alla même jusqu'à nourrir le projet insensé de s'évader pour aller rejoindre son cousin Isaac Arnauld, pasteur à La Rochelle, mais finit par tomber malade d'angoisse et de frustration.

Malgré ses doutes, Angélique était pourtant restée à Port-Royal. Car ce n'était pas rien que d'être religieuse. Qu'elle le veuille ou non, elle avait été l'objet d'un choix que tous s'accordaient alors à trouver le meilleur. Ce n'était certes pas de son fait ; mais il n'était pas de plus grand bien, pas de destinée plus enviable, que l'état religieux, meilleure entrée possible pour la vie bienheureuse de l'autre monde. L'abbesse-enfant était déchirée : d'un côté, elle penchait pour le retour au monde, seule solution cohérente avec son absence de vocation monastique ; de l'autre, elle ne pouvait refuser l'honneur que Dieu lui avait fait en la choisissant comme religieuse. Pire encore : elle qui se croyait mal-aimée, elle découvrit, lors d'un séjour dans la propriété familiale d'Andilly, toute l'affection que lui portaient ses parents, et se sentit incapable de trahir leur confiance. De retour à Port-Royal, décidée à rester, elle reprit ses promenades, dévora les rares livres que contenait la bibliothèque, et sombra dans une mélancolie dont rien ne semblait pouvoir la faire sortir. Pour la distraire, sa duègne lui prêta un opuscule laissé par un prédicateur de passage, un capucin qui avait commis un ouvrage de spiritualité sur l'oraison. Angélique s'initia en autodidacte à l'exercice, inhabituel pour une cistercienne : de longues stations dans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

appeler les archers à la rescousse, enfoncer la porte, affoler les religieuses qui s'égayèrent dans toute la maison. On eut quelque peine à dénicher l'abbesse, qui s'était cachée dans un placard, à demi-nue, car elle sortait du lit. On la jeta sans l'habiller dans une voiture qui la mena au couvent des Filles repenties, où elle put méditer tout à loisir sur les inconvénients qu'il y avait à mener une vie dissolue dans une sainte maison.

Il fallait une nouvelle abbesse. Le choix des pères se porta sur Angélique, qui prit la route de Maubuisson en compagnie de trois autres, abandonnant le gouvernement de Port-Royal à sa sœur Agnès.

Là-bas, nul n'attendait la réforme ; les religieuses, toutes issues de la haute noblesse, n'avaient aucune envie de se voir gouverner par une fille de bourgeois. À Port-Royal, les filles étaient moins fières. Angélique décida, pour venir à bout des résistantes, de faire venir du sang neuf ; en quelques mois, ce furent plus de quatre-vingts postulantes qui se présentèrent. On ne retint que la trentaine qui montrait les signes les plus clairs de la vocation religieuse, et on put recommencer à partir de là.

Les anciennes ne désarmaient pas. Pire, madame d'Estrées réussit à s'échapper de sa prison. Le silence du cloître, que la nouvelle abbesse avait réussi à établir, fut troublé un beau matin par des cris et des appels à l'aide. La vieille intrigante venait de faire son retour, aux côtés de son beau-frère et ancien amant le comte de Sauzay, qui avait enrôlé des hommes d'armes. Le portier n'eut que le temps de s'échapper et de prendre la route de Paris, dans l'intention d'y trouver de l'aide. Grâce à la complicité d'une religieuse qui avait subtilisé les clés, madame d'Estrées put entrer dans l'église, où elle tomba sur mère Angélique qui s'apprêtait à descendre pour l'office de Tierce. La vieille, qui avait eu le culot de revêtir pour l'occasion l'habit

monastique, la toisa de son légendaire regard bleu.

– Madame, dit-elle, je suis venue ici pour vous remercier du soin que vous avez eu de mon abbaye pendant mon absence, et pour vous prier de retourner en la vôtre, et de me laisser la conduite de la mienne.

On parlait bien, en ce temps-là. Il fallait une réponse sur le même ton, garder le sens et la tête bien froids. Angélique – la jeune – n’était pas pour rien fille d’avocat et s’y connaissait en procédure.

– Madame, je le ferais, si je le pouvais. Mais vous savez que c’est monsieur de Cîteaux qui m’a ordonné de venir prendre la conduite de cette maison, et qu’y étant venue par obéissance, je n’en puis sortir que par la même obéissance.

La conversation se poursuivit sur ce pied-là : la vieille estimait qu’abbesse, son devoir lui commandait de reprendre sa place ; la jeune répondait qu’elle n’était point abbesse, ayant été déposée. De cet assaut de politesse armée, madame d’Estrées sortit la première :

– Vous en sortirez, madame, vous en sortirez ! s’écria-t-elle avec colère, tandis que son ancienne élève la conduisait au logis abbatial, qu’elle n’occupait plus d’ailleurs.

Entrant dans ce qui fut son appartement, l’ancienne s’indigna d’y trouver deux religieuses qu’on avait mises là sur des paillasses.

– Qu’on ôte toutes ces saletés de ma chambre ! cria-t-elle. Quelle vilénie que tout cela !

– Madame, répondit Angélique imperturbable, si votre chambre est en mauvais ordre, la faute est pardonnable ; on ne vous y attendait pas.

Rien ne fut épargné à madame d’Estrées. À l’office où elle

se rendit, elle suffoqua de voir son ancienne écoillère prendre sa place en sa présence. Dans les couloirs, entendant parler de Madame, elle demanda s'il y en avait une autre qu'elle. Au dîner, elle dut chanter le Bénédicté, qu'elle avait oublié depuis longtemps. Elle tenta bien de se rallier les bonnes grâces des anciennes, mais rien n'y fit. À bout de nerfs, elle se précipita sur mère Angélique pour tenter de la faire sortir par force ; les autres religieuses se mirent contre elles, et voilà comment, au bout du compte, monsieur de Sauzay dut intervenir et jeter dehors la jeune abbesse, que suivirent toutes celles qui étaient entrées avec elle, ainsi que trois anciennes qu'elle avait gagnées à sa cause.

L'exode des expulsées ne dura guère. Le parlement et le prévôt expédièrent un détachement de deux cent cinquante archers pour déloger les brigands et renvoyer madame d'Estrées à sa prison. Angélique reprit sa place, sans enthousiasme et passablement dégoûtée par cet épisode. La réforme se poursuivit avec un tel bénéfice que d'autres abbayes la réclamèrent et que ce fut tout un petit chapelet de maisons qui rentra dans le giron du nouveau Cîteaux.

Les succès de ces opérations ne réussissaient pas à guérir Angélique du mal intérieur qui la rongait. Elle usa sous elle un bon nombre de confesseurs. Le père Basile, ce capucin dont la prédication la convertit par hasard un soir de printemps, finit par jeter le froc aux orties et se réduisit à l'état laïc, où il put continuer tout à loisir de taquiner les filles. Elle le remplaça par un autre, le père Archange de Pembroke, qui avait connu en Angleterre la persécution et lui donna de bons conseils. Il y eut ensuite le père Eustache de Saint-Paul, éminent feuillant, qui conseillait l'abbesse dans certains aspects de la réforme ; le père

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vers sa nouvelle résidence.

-3-

Le cortège entra à Dijon par la porte Saint-Pierre, vieille poterne à laquelle on accédait par un chemin en zigzag. Les carrosses remontèrent la rue des Singes et ses beaux hôtels, passèrent devant la Sainte-Chapelle et la collégiale Saint-Étienne, s'engagèrent dans le lacinis de ruelles qui bordaient le logis du roi, jusqu'au lieu qui avait été assigné aux mères pour y résider. Les détails matériels n'avaient jamais embarrassé l'évêque de Langres : pour accueillir les religieuses, rien n'était prêt ; il fallut demander l'hospitalité aux sœurs de la Visitation, qui accueillaient déjà, on s'en souvient, depuis un an, une transfuge de Tart. On trouva le jour même, rue du Verbois – dans le voisinage immédiat –, une maison qui pouvait faire l'affaire : il ne s'agissait, après tout, que de loger cinq personnes, et il suffisait d'installer une chapelle de fortune et d'y poser des grilles pour la clôture, car le lendemain était jeudi de l'Ascension, et il ne pouvait être question de se mêler aux gens du siècle qui ne manqueraient pas d'accourir à la messe pour voir ces femmes dont on commençait à tant parler. On aviserait plus tard pour le gîte et le couvert.

Il n'y avait là rien qui pût effrayer nos dames : « Au moins, dirent-elles, ce dénuement nous permettra-t-il d'être vraiment religieuses » ; elles faisaient allusion à la règle de saint Benoît qui enjoignait de coucher sur le carreau. Elles virent dans leur nouvelle demeure quelque chose comme l'étable de Bethléem : des murs de torchis recouverts d'un toit de tuiles brunes, pas un pouce de jardin, une cour grande comme une cellule. Au jour où elles entrèrent dans la maison, elles n'avaient pour tout linge

que ce qu'elles portaient sur le corps. On leur mit quatre paillasses, les dames de Sainte-Marie dénichèrent deux couvertures, et elles couchèrent tout habillées, une couverture servant pour trois. Tel fut le commencement de la réforme de l'ordre de Cîteaux à l'abbaye de Tart.

Les choses ne pouvaient toutefois pas durer en l'état ; heureusement, il restait, à Tart, des meubles, des vêtements, du linge, et, par-dessus tout, le précieux terrier rassemblant les titres des propriétés de la congrégation, qui procureraient les revenus nécessaires pour commencer à vivre bien. C'était compter sans la mauvaise humeur des sœurs restées sur place : la vieille abbesse de Boisselet avait tout mis sous clef. On se plaignit à dom Boucherat qui soutînt mollement, sachant que rien ne se ferait. Point de titre, point de terre ; point de terre, point d'argent. On commença à se rendre compte de ce que signifiaient la pauvreté et l'abandon à la Providence.

Il y eut pire. L'arrivée à Dijon s'était déroulée dans une telle improvisation que l'on avait omis une chose d'importance : demander l'agrément de ces messieurs du parlement et de ceux de la Commune. Ces deux grands corps en prirent ombrage et décidèrent de sévir. On ne pouvait mettre de dignes femmes à la rue ; on leur fit défense d'avoir le Saint-Sacrement en leur chapelle, et de dire l'office en public. Il fallut à monsieur de Langres six semaines et de nombreuses humiliations pour venir à bout de l'opiniâtreté des magistrats, ce qui arriva, par un signe de la Providence, le 10 juillet, veille de la Translation de saint Benoît. En cette fête, l'évêque-duc put enfin officier pontificalement, et installer le Saint-Sacrement en la chapelle, pour y demeurer jusqu'à la consommation des siècles. Il entretint longuement les sœurs au parloir, leur recommandant

d'aller adorer au tabernacle autant qu'elles le pourraient.

Restait à résoudre le problème du terrier. L'ancienne abbesse faisait preuve d'une intransigeance qui confinait à la désobéissance. La communauté restée à Tart lui était soumise en apparence. Mais en cachette, certaines tremblaient pour leur conscience : pour ce qui était de la légitimité du gouvernement de madame de Purlan, on pouvait arguer de l'irrégularité de son élection. Mais l'autorité du chapitre général était indiscutable. En refusant d'obéir, on se mettait en état de péché mortel. L'une des religieuses eut l'idée d'un stratagème : elle s'empara des papiers, les mit dans un petit tonneau vide, cacha le tout dans une charrette de foin que l'on devait vendre à Dijon. C'était compter sans la police de madame de Boisselet, et la méfiance des gentilshommes du voisinage, complices de son forfait : rien ne pouvait quitter l'abbaye sans être soigneusement mis à sac et vérifié. On trouva le tonneau, on l'ouvrit, et dans le doute on envoya le tout au vieux château de Rouvres où la paperasse tint compagnie aux rats, sous la garde du gouverneur, le capitaine Terrion.

Madame de Boisselet eut beau fulminer des monitoires dans tous les lieux voisins et jusqu'à Beaune et à Nuits, rien ne put décider le capitaine à rendre aux sœurs leur bien. On en vint aux voies de fait, on s'assigna en justice, il y eut, enfin, procès. Ce furent les Dijonnaises qui obtinrent gain de cause, et mesdames de Tart, en résidence à Dijon, purent rentrer en possession de leurs archives, qui avaient durement souffert de leur aventure et de la compagnie des rongeurs. Qu'importait : c'était le bon droit qui triomphait. Madame de Boisselet reconnut sa défaite ; elle résolut de se retirer chez ses parents. L'histoire nous apprend que, quelques années avant sa mort qui survint en l'an 1651, elle rejoignit sa congrégation au monastère de Dijon, montrant de cette manière qu'elle n'était pas foncièrement de mauvaise

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de visiter le nouveau Port-Royal. Il savait que le désarroi de la célèbre abbesse, depuis la mort de son saint directeur, avait encore augmenté du fait de l'élection de dom Nivelles à Cîteaux ; il savait également que la mère de Chantal, qu'il connaissait bien, avait parlé de lui à Angélique dans les meilleurs termes. On convint donc d'un entretien.

Zamet fut reçu au milieu des échafaudages et dans le bruit des marteaux et des scies, avant même que fût aménagé le parloir et établie correctement la clôture. Il parut à Angélique plein de zèle, de mortification et de vraie dévotion, davantage encore que lors de sa première visite aux Champs. Elle décida de se mettre sous sa conduite.

Elle ne trouva pas à s'en plaindre. Zamet était un directeur énergique, et savait quand il le fallait trouver les paroles d'autorité capables de venir à bout de toutes les résistances qu'une âme féminine pouvait opposer à la grâce. Dès le deuxième entretien, il vint à bout des scrupules de conscience d'Angélique, l'entraînant seule dans la chapelle, la forçant à communier et à refaire ses vœux à voix haute. Angélique se fit violence ; mais elle avoua, au soir de sa vie, que la paix qui l'avait ensuite envahie ne l'avait plus jamais quittée depuis.

-2-

Prendre l'ascendant sur Angélique, c'était prendre le pouvoir à Port-Royal. Monsieur Zamet était dans la place. On comptait sur lui pour trancher les questions financières ; il s'en chargea, et de la façon la plus simple qui soit : il conseilla l'emprunt. On emprunta donc, des sommes toujours plus considérables. Une pieuse personne, madame de Pontcarré, qui vivait séparée de son mari, donna vingt-quatre mille livres en

échange de l'autorisation de s'installer dans le monastère ; l'argent ne servit qu'à creuser les fondations, et la dame se révéla en outre d'un caractère difficile. Il fallut emprunter pour les murs, pour la charpente, pour le toit. Emprunter pour les cloisons, les escaliers et les portes, pendant que l'encombrante Pontcarré s'octroyait un couloir entier de l'étage du monastère, qu'elle orna de beaux meubles et dans lequel elle fit pousser des orangers qu'on devait arroser quotidiennement à grand renfort de seaux d'eau véhiculés par les sœurs dans les escaliers. On en vint à emprunter pour payer les intérêts. Angélique, bonne bourgeoise élevée dans le culte de l'économie, eut l'impression de se trouver au bord d'un gouffre sans fond. Mais pour Zamet, construire s'imposait. Il s'agissait d'aller de l'avant, de poursuivre les changements, d'avancer coûte que coûte vers la mise en place d'une réforme vraiment définitive.

En attendant, les résultats obtenus paraissaient plus fragiles que jamais. Dom Nivelles continuait dans sa stratégie de harcèlement. Il ordonna à l'abbé de La Charmoye, qui avait été son principal rival à la succession de dom Boucherat, de quitter sa charge de directeur de Port-Royal. Les sœurs se trouvèrent du coup séparées de leur plus précieux soutien parmi les Bernardins. Puis il se mit à tracasser de mille manières les monastères d'hommes, remettant en cause le fragile équilibre établi par son prédécesseur, qui avait permis que cohabitent dans la même maison réformés et conservateurs. À Tart, la situation était pire encore : l'abbé général menaçait clairement les sœurs de Dijon d'abolir leur genre de vie particulier et de les faire revenir à ce qu'elles étaient avant l'installation rue des Crêts. Pour poursuivre dans la voie que l'on s'était tracée, un seul choix était possible : abandonner l'autorité de Cîteaux et se mettre sous la juridiction des évêques.

Angélique fut la plus acharnée à quitter l'ordre, dont elle ne pouvait plus supporter les éternelles palinodies. Au début de sa vie religieuse, elle n'avait connu des moines que les prédicateurs incapables et les étudiants benêts qu'on envoyait faire leurs armes dans les couvents de filles, dont ils soutiraient moult avantages en deniers et en nature et dont les sermons, par leur sottise, secouaient invariablement le cœur de fous rires incontrôlables. Une fois la réforme faite, dom Boucherat avait été incapable de lui envoyer des confesseurs, tant était grande la nullité des religieux disponibles pour cette tâche. À présent que la faction conservatrice avait pris le pouvoir à Cîteaux, elle ne recevait de la part des pères que moqueries, brimades et intrigues destinées à faire échouer ses entreprises. L'élection de dom Nivelles fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Elle exigea de Zamet qu'il fît le siège de Rome, brava les foudres de Nivelles qui promit les pires sanctions, et obtint enfin d'être placée sous la juridiction de monseigneur de Gondi, archevêque de Paris.

Du côté du monastère de Dijon, les choses ne furent pas si faciles. Quand elles commencèrent à tourner à l'aigre, Zamet dut regagner d'urgence son diocèse pour prendre les dispositions qui s'imposaient. Dom Nivelles ne s'en laissait pas compter. Il chicanait à outrance, contestait le bref pontifical et les lettres patentes du roi qui le confirmait, plaidait dans toutes les cours, tant et si bien qu'il obtint un jugement favorable du parlement de Dijon : il n'était plus question pour les sœurs de quitter l'obédience cistercienne. On leur envoya des huissiers pour sommer l'abbesse de laisser ses filles comparaître une par une devant l'abbé général, qui tâcha sans succès de les persuader de revenir. On les menaça d'excommunication, on leur demanda de ne plus s'approcher des sacrements. On les avisa enfin qu'elles devaient rentrer dans l'obéissance, sous peine d'être exilées en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Chapitre XIII

## Fondation

-1-

Fonder un ordre ne va pas de soi. Il faut chercher des appuis, trouver des fonds, négocier avec Rome.

Zamet reçut un jour, dans son appartement parisien, la visite inattendue d'une jeune femme au visage angélique entouré de boucles blondes. Noyée dans un flot de dentelles, elle se jeta à genoux devant lui, répandant autour d'elle un nuage discrètement parfumé :

– Je veux, Monseigneur, dit-elle, rendre à Dieu ce qui me vient de lui. L'Esprit Saint a besoin de gens du monde pour vaincre l'esprit du monde. Pour servir à son dessein, je veux être à la cour la voix qui crie dans le désert : aplanissez les chemins du Seigneur.

C'était Louise de Soissons, duchesse de Longueville ; une grande dame, fille de saint Louis, princesse du sang, épouse d'un cousin de Sa Majesté. Élevée par sa tante, abbesse de Fontevraud, dans l'ombre des cloîtres, la duchesse avait gardé une grande affection pour tout ce qui portait le voile et s'estimait en dette vis-à-vis des religieuses.

Zamet n'était pas sensible aux charmes féminins. Il l'était, par contre, à la noblesse, surtout quand elle était jointe à tant d'humilité. Il releva la duchesse et accepta bien volontiers son offre de service.

Avec madame de Longueville, l'institut à venir était doté

d'une marraine, et non des moindres. Il fallait à présent se préoccuper de lever des fonds, car cela coûtait cher d'établir un couvent dans Paris. La duchesse ne donnait rien d'autre que le prestige et l'autorité de sa naissance, ce qui n'était déjà pas mal mais ne permettait pas d'acheter et encore moins de bâtir. Heureusement, dans le sillage des élégants vaisseaux de la cour, naviguent souvent de gros poissons. D'autres personnes susceptibles d'apporter une aide plus directe ne tardèrent pas à être discrètement sollicitées. Une certaine madame Bardeau, veuve, riche et sans enfants, fit enfin un don de trente mille livres qui permettrait de voir venir.

Les choses se présentaient pour le mieux ; restait à obtenir le concours de Rome. Il fallait envoyer au pape un émissaire. On choisit pour cela un certain père Féron, qui partit pour la Ville éternelle nanti d'un mémoire rédigé sous la dictée de Zamet. Il y proposait la création d'une nouvelle congrégation, sous le nom du Très Saint-Sacrement et sous la règle de saint Augustin, et demandait respectueusement au Saint-Père de décider qui aurait l'autorité dans l'institut, question délicate entre toutes. La religion nouvelle se faisant par l'union des monastères de Paris et de Dijon, il était évident qu'on ne pouvait se passer de l'archevêque de Paris, monseigneur de Gondi, qui était nommé dans le mémoire comme participant à la fondation ; mais on se gardait bien de préciser quel serait au juste son rôle, puisque la place de supérieur, dans l'esprit des fondateurs, était évidemment dévolue à Zamet.

Le père Féron commença patiemment son travail d'influence, faisant antichambre des journées entières aux portes des palais cardinalices, dînant avec des abbés dont les élégantes silhouettes étaient mises en valeur par des soutanes d'un noir de jais, répandant partout où il le pouvait des échos de la fondation projetée, en insistant sur la sainteté des religieuses et sur la

détermination sans faille de Zamet. Nul doute que l'affaire ne pouvait qu'avancer. Elle se compliqua pourtant, de manière inattendue, par l'arrivée d'un troisième personnage.

-2-

Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, cherchait un moyen de faire oublier que, sous son règne, le diocèse de Paris s'était émancipé du lien ancestral qui l'avait uni à Sens dont il était jusqu'alors le suffragant. Pour ne pas passer à la postérité comme celui qui avait diminué la splendeur passée de ses prédécesseurs, il s'efforçait d'agir en prélat vertueux. Il s'était mis à fréquenter assidûment Port-Royal des Champs, et avait confié à mère Angélique la réforme de l'abbaye du Lys qui se trouvait dans son diocèse. Ayant eu vent on ne sait comment des projets de fondation, il demanda que ses moniales en fassent partie. Angélique aimait le monastère du Lys. Elle insista auprès de Zamet pour qu'il fût fait droit à la requête de Bellegarde. Gondi abonda dans ce sens – il voulait contrebalancer l'influence de Zamet. Ce dernier, à contrecœur, céda. On se retrouvait avec une maison supplémentaire, mais surtout avec un candidat de plus au poste de supérieur.

Monsieur de Bellegarde ne se révéla pas un partenaire commode. Il avait à Rome quelques amis bien placés, qui intriguèrent tant qu'ils purent pour qu'il fût mis sur la liste des possibles supérieurs de la future abbaye. Les courriers partaient dans tous les sens. Zamet donnait les consignes les plus fermes au père Féron pour qu'il active son travail d'influence, qu'il trouvait toujours trop lent. Gondi, qui avait gardé des liens avec de puissants cousins italiens, menait assidûment campagne de son côté, arguant du fait que le futur institut ne pouvait qu'être

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sommet de la hiérarchie trônait la famille Arnauld – mère et filles, qu’elles soient dans le couvent ou aux abords – et ses alliées de la grande bourgeoisie parisienne, impérieuses, cultivées, autoritaires. La seule arrogance qu’avait connue Jeanne jusqu’à présent était la morgue aristocratique des grandes dames ; elle découvrait celle des bourgeoises de Paris, leurs certitudes assises sur des immeubles, des commerces, des offices au parlement ou à la cour. Tout en bas de l’échelle, de pauvres sœurs ne savaient ni lire ni écrire, sans qu’on semble voir d’inconvénient à cet état – « Heureuses les simples d’esprit », disaient les mères lorsqu’on se permettait, en chapitre, d’aborder le sujet.

L’abbaye était le point de mire de tout Paris, qui trouvait mille prétextes pour venir admirer les nouveaux bâtiments. Madame de Pontcarré allait et venait, comme mesdames Arnauld et Le Maître. Madame de Longueville, en tant que fondatrice de l’institut, faisait elle aussi partie des habituées, laissant flotter après son passage quelque chose comme le parfum capiteux de la cour ; à l’église, on devait ménager un espace suffisant pour qu’elle puisse installer posément ses immenses robes sans en froisser les tuyautages, et ses vastes chapeaux emplumés oscillaient sans pudeur au-dessus de l’assemblée, jusqu’à ce qu’on la prie d’adopter le voile de dentelle, plus conforme à la modestie exigée par ces lieux. On voyait d’autres dames de la cour, et la reine régnante elle-même, depuis son cher Val-de-Grâce voisin, faisait de temps en temps l’honneur d’une humble prière silencieuse. Pour ce qui était des visites masculines enfin, on accueillait souvent monsieur d’Andilly, qui venait en compagnie ; et bien sûr nombre de prêtres de l’Oratoire, et monsieur de Saint-Cyran qui était toujours le directeur de madame Arnauld mère. Il fallait ajouter à cela les membres de la

compagnie du Saint-Sacrement, fidèles à la communion du jeudi et qui parfois venaient s'entretenir au parloir avec telle ou telle.

Insensiblement, Port-Royal changeait. Mère Jeanne de Saint-Joseph en imposait à toutes par sa gentillesse, sa simplicité et son sens spirituel. Elle sut parler à la nouvelle abbesse, et se faire auprès d'elle l'écho des idées de Zamet, qui trouvait que les moniales vivaient dans une pauvreté trop proche de la misère. On se mêla d'apprendre à écrire aux sœurs qui ne le savaient pas, et on garnit les cellules d'écritaires, de plumes et d'encriers. Alors qu'auparavant les charges de chacune dans la communauté étaient données une fois pour toutes, on voulut que les sœurs les exercent à tour de rôle, comme c'était le cas à Dijon. On commença à améliorer l'ordinaire, les menus se compliquèrent et s'épicèrent de saveurs délicates, et on se mit à manger de la viande. On filtra les entrées : Port-Royal se devait désormais d'accueillir les filles de la noblesse plutôt que la roture. La clôture était respectée, la communauté des biens aussi, les apparences étaient sauvées ; mais l'esprit n'y était plus.

Le changement le plus manifeste se fit dans l'église. Fini le temps de la simplicité : ce n'était plus que linge fin, dentelles ajourées, draps artistement plissés. On passait des heures à concevoir et à réaliser d'immenses bouquets qui faisaient du sanctuaire un salon que l'on se pressait d'admirer ; les prédicateurs s'y bousculaient sans discernement, l'essentiel étant d'accueillir le plus de prêtres possible et non de se limiter aux quelques saints ecclésiastiques que l'on avait toujours eu plaisir à entendre.

Angélique rongea son frein, avalant les couleuvres comme autant d'occasions d'aller plus avant dans l'humilité et l'anéantissement de sa volonté. Rendant visite à la cuisine, elle

découvrit qu'on avait utilisé les précieuses lettres qu'elle avait reçues de François de Sales pour couvrir des pots de confiture. Aux blessures d'amour-propre s'ajoutèrent des douleurs quasi maternelles : on chassa sans ménagement trois filles qu'elle avait admises par charité, pour la raison qu'elles étaient uniquement à charge de la maison. Pour mettre le comble à tout, lorsqu'il s'aperçut qu'elle rendait compte de ses humeurs à la mère Agnès dans de nombreux courriers qui partaient pour Dijon, Zamet lui demanda de s'abstenir désormais de toute correspondance avec sa propre sœur.

Monsieur Zamet aussi avait changé. Il n'était plus le pasteur proche et attentif que Jeanne avait connu à Tart, le directeur profond et sensé qu'Angélique avait découvert, mais affectait de garder ses distances avec les unes et les autres, comme s'il se sentait lui aussi en terrain peu sûr. Il passait le plus clair de son temps dans le salon de madame de Pontcarré, quand il n'était pas absent de Paris. Les conversations entre les sœurs et lui étaient rares ; on le sentait triste et fatigué.

Il est vrai que les choses n'allaient pas en se simplifiant. Il n'y avait toujours pas de maison pour accueillir l'institut. Monsieur de Gondi multipliait les tracasseries, soucieux à l'extrême de défendre son pré carré – supérieur de Port-Royal depuis que les sœurs avaient quitté le giron cistercien, il ne voyait pas pourquoi il ne le serait pas aussi de l'œuvre à venir. Tout lui était prétexte à chicane : le lieu de l'établissement, les constitutions, l'habit, et, bien sûr, la nomination de l'abbesse ; mais la vérité était qu'il voulait de toutes ses forces renvoyer Zamet à son diocèse pour rester seul maître à bord.

Zamet commença à ressentir de tout cela une immense fatigue. « Je suis si las des œuvres de Dieu, écrivit-il à l'une de ses dirigées, que je voudrais n'en voir jamais aucune en la terre. » On le croisait telle une ombre furtive dans les couloirs

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dans l'église, des filles qui songeaient à y entrer. À chaque fois qu'on lui parlait de la maison de la rue Coquillière, il sentait son cœur se serrer.

Il se souvint alors du petit manuscrit que mère Agnès lui avait fait lire, sur lequel il n'avait trouvé sur le coup rien à redire, ni en bien ni en mal ; le reprenant, il s'avisa que certaines expressions de la mère étaient à ce point obscures et ambiguës qu'elles pouvaient prêter à de regrettables confusions, et se résolut à montrer à un docteur en Sorbonne la copie qu'il en avait conservé. Le verdict fut sans appel : l'écrit était hérétique.

Pour faire bonne mesure, Bellegarde envoya à Rome un exemplaire du texte, dans l'espoir de le voir définitivement condamné, et de ruiner du même coup les espérances de l'institut.

Le résultat fut à la hauteur de ses ambitions. Les Parisiens étant aussi prompts à s'emballer dans l'amour que dans la haine, on brûla ce que l'on avait adoré. Les religieuses de Port-Royal et celles du Saint-Sacrement dégagèrent soudain un parfum de soufre. On les traita de sorcières, ce qui n'avait rien d'anodin au moment où couraient les bruits les plus infâmes sur un prêtre de Loudun, Urbain Grandier, accusé lui aussi de commerce avec le diable. L'église de la rue Coquillière se vida de ses belles visiteuses, et les messieurs du Saint-Sacrement se demandèrent s'ils n'avaient pas agi avec légèreté en se liant aussi facilement avec l'institut. Le bruit du scandale enfla jusqu'au monastère de Dijon, où s'était enfouie la mère Agnès.

Sébastien Zamet l'ayant priée de cesser toute relation épistolaire avec sa sœur, Agnès sut l'affaire par Robert, qui lui écrivit une lettre inquiète. Elle répondit la vérité : que le texte avait été écrit à toute vitesse, qu'elle avait été elle-même surprise du résultat, et qu'il n'était en aucun cas destiné à recevoir

pareille publicité.

-3-

Depuis le miracle de Lyon, où le roi s'était vu mourir, Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, avait pris le dessus à la cour sur le parti catholique, mené par le chancelier Marillac et la reine mère. Sa position assurée, il avait entrepris de se faire bâtir une somptueuse demeure à quelques pas du Louvre. En attendant l'achèvement des travaux, il résidait non loin de là, dans un hôtel qu'on n'appelait plus que l'hôtel de Richelieu.

C'est là qu'il reçut, par une de ces matinées tristes et grises dont Paris a le secret, Sébastien Zamet, qu'il avait convoqué pour lui donner des explications sur l'affaire du *Chapelet*. Zamet fit antichambre de longues minutes dans l'un des splendides salons où le cardinal commençait à entreposer sa célèbre collection d'œuvres d'art. Il mesura à la durée de cette attente, lui que Richelieu avait si souvent consulté sur les affaires religieuses du royaume, combien sa position avait été rendue fragile par le complot ourdi par monsieur de Bellegarde.

Zamet n'avait pas l'esprit tranquille. Le cardinal avait établi son pouvoir par des actions inouïes. Il avait écrasé dans le sang le complot fomenté contre lui par les Grands, exécutant monsieur de Montmorency, ultime rejeton de l'une des plus grandes maisons du royaume. Il vivait depuis dans la terreur d'une nouvelle conspiration, et s'était constitué une garde personnelle qui veillait sur sa sécurité à toute heure du jour et de la nuit. Zamet savait qu'il ne reculerait devant rien pour réduire la moindre agitation.

Une porte s'ouvrit enfin, laissant passer un petit homme

barbu vêtu d'une robe de bure. Zamet reconnut son cousin. Le père Joseph s'avança vers lui en plissant les yeux dans une espèce de sourire qui se voulait être rassurant :

– Je vous souhaite le bonjour, mon cousin, dit-il. Son Éminence est disposée à vous recevoir.

– Pouvez-vous m'éclairer brièvement sur son état d'esprit ? Dois-je m'attendre à regagner mon diocèse et à y demeurer jusqu'à la fin de mes jours ?

– Le cardinal est souffrant depuis quelques semaines, répondit le capucin. Il porte en son corps les stigmates des désordres dans lesquels l'État est plongé. Votre affaire n'est heureusement pas la plus contrariante de celles dont nous avons à traiter. Mais il serait soulagé que vous puissiez lui proposer une manière de la résoudre.

Les gardes qui veillaient à la porte du cabinet s'effacèrent pour laisser passer Zamet, qui entra dans la vaste pièce somptueusement meublée. Le cardinal, vêtu à son habitude d'un habit laïc, était assis à sa table de travail. Zamet s'inclina respectueusement.

– Relevez-vous, Monsieur, dit Richelieu. Vous me pardonnerez de ne point me lever moi-même pour vous accueillir mieux ; mais les contrariétés de la marche de ce royaume finissent par peser sur ma santé, à tel point que je dois compter avec les recommandations de la faculté qui m'impose de limiter mes efforts à ce qui est indispensable. J'espère que ce dont vous venez m'entretenir sera promptement réglé, et que les affaires de l'État en seront ainsi soulagées.

– Elles le seront, Monseigneur, répondit Zamet. Il ne s'agit que d'un effet de la jalousie de monsieur de Sens, qui a levé un lièvre, au fond, bien insignifiant.

– Je ne désire pas intervenir de manière directe. Comme j'en ai la coutume avec vous pour les questions de l'Église, je vous

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Prudence, écoute, modération, douceur : Angélique et ses sœurs buvaient du petit-lait avec les paroles de ce maître, qui ne donnait jamais d'ordres mais savait admirablement conseiller, et surtout conforter et réconforter. Avait-on des scrupules pour communier ? « La vie bonne et chrétienne suffit pour aller à la sainte communion tous les dimanches. » On croyait entendre feu l'évêque de Genève. Monsieur de Langres, lui, se félicitait, et le disait bien haut à qui voulait l'entendre : dans cette maison à problèmes, l'Esprit Saint s'était enfin mis au travail.

Restait le problème de la confession. Saint-Cyran finit par céder aux instances de l'abbesse : il entendrait les sœurs. Le terrain avait été bien préparé par les entretiens au parloir. Elles se rendirent au confessionnal l'une après l'autre.

Monsieur de Saint-Cyran prêchait des renouvellements, c'est-à-dire qu'il voulait que le repentir fût sincère et profond, et que le changement de mœurs ne soit pas seulement de désir, mais réel ; il recommandait donc la plus grande vigilance après qu'on eut reçu l'absolution, et même conseillait de vivre un temps de retrait de l'activité ordinaire pour se conforter dans l'état de grâce. Ainsi fut fait, et chacune observa la consigne dans ses actes et dans ses propos, attentive à observer le silence et à la charité fraternelle. On redoubla d'assiduités devant le Saint-Sacrement, et on cessa les commerces vulgaires avec les visiteurs : les parloirs se firent rares, les austérités de corps furent plus facilement autorisées.

Angélique passa la dernière ; on ne sait pourquoi, l'abbé avait été jusqu'au bout réticent à l'idée de la diriger, ne serait-ce qu'en passant – car il était outrageusement prudent dès lors que l'on tentait de forcer sa porte. Après trois ans, durant lesquels elle avait ardemment désiré cette confession, elle le fit sans

réserve, racontant par le menu la vie qui avait été la sienne, aussi loin que sa mémoire le lui permettait : ses promenades de petite fille au bras de son grand-père dans le vieil appartement de la rue du Renard, son envie de se marier et de fonder une famille, son entrée contrainte au monastère et ses vœux malhonnêtes, son enfance auprès de madame d'Estrées et les débauches dont elle avait été l'innocent témoin, la terrible crise de doute qui l'avait frappée dans son adolescence, sa conversion et la réforme qu'elle avait menée, le désir qu'elle avait eu ensuite de se faire carmélite ou visitandine. Saint-Cyran pouvait désormais lire en elle, comme il le voulait, comme elle le voulait.

Quand elle en vint au conflit intérieur qui l'agitait alors, c'est-à-dire aux scrupules qu'elle éprouvait à obéir à monsieur de Langres dont les idées lui semblaient si fort éloignées, non seulement des siennes, mais plus encore de l'Évangile et de toute vie vraiment monastique, l'abbé lui dit simplement que la vraie religion n'était pas affaire d'obéissance à un supérieur, mais d'adoration en esprit et en vérité. L'obéissance n'était là que pour contraindre notre esprit et le forcer à aller à Dieu ; si elle nous en éloignait, il fallait passer outre. Il lui parla de cet évêque intérieur qu'était l'Esprit Saint en nous, plus fort que toute l'autorité des directeurs, des prêtres et des prélats. Angélique comprit alors pourquoi elle avait eu la prescience de trouver en cet homme celui qui la révélerait enfin à elle-même : tout ce qu'elle entendait là, ne le savait-elle pas déjà ? La souveraineté de sa conscience, qui était comme le sanctuaire où Dieu lui-même la rencontrait et la dirigeait ? La liberté de la vie chrétienne et de la prière ? Le caractère essentiel de la vie intérieure pour le salut, et la chance que représentait en cela la vie monastique et le retrait du monde ? L'importance, précisément, que ce retrait soit scrupuleusement observé, sous peine d'étouffer le murmure divin sous les bruits de la rue ?

– Que dois-je faire à présent ? demanda l’abbesse, au bout de longues heures de conversation au cours desquelles elle était allée plus que jamais au bout d’elle-même.

– Il vous reste, ma sœur, à vous renouveler en entrant dans la pénitence. Mettez-vous pour cela devant Dieu comme une mendicante, exposez simplement vos plaies devant Lui, laissez-le y poser son regard. Et ne durez pas trop, un demi quart d’heure tout au plus. Restez debout, asseyez-vous, étendez-vous par terre, peu importe : trouvez simplement l’attitude dans laquelle vous vous sentirez le mieux.

– Il n’est donc point d’autre méthode ? demanda la mère, qui avait été depuis l’arrivée de monsieur de Langres nourrie au lait des exercices spirituels les plus raffinés, tels que savaient les produire jésuites et oratoriens qui se succédaient sans trêve à Port-Royal.

– Il en est sans doute, répliqua l’abbé, mais elles vous feront mal à la tête ; préférez être comme le roi David lorsqu’il priait les psaumes et présentait à Dieu sa misère. Pensez à ce pauvre ère qui se tient couché devant votre porte et qui mendie, et dites-vous que devant Dieu vous n’êtes pas meilleure. Les mots vous viendront après, si Dieu vous les donne.

Ainsi fit notre Angélique. Elle choisit de s’étendre, les bras en croix, sur le carreau de marbre de l’église, au pied du magnifique autel, devant le Saint-Sacrement porté par la colombe dorée qui semblait voler entre ciel et terre. Nulle parole, nulle pensée ne lui vinrent, et elle s’en retourna dans sa cellule sans avoir rien dit à Dieu ni lui avoir entendu dire quoi que ce soit. Là, elle s’établît dans le silence intérieur, se souvenant de cette autre maxime de son nouveau maître : « Toutes les vertus reposent dans le silence comme dans leur lit. » Elle revint chaque jour, chaque fois qu’elle s’y sentait portée. L’enseignement de l’abbé l’aidait considérablement dans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

transportée au monastère de Dijon.

Lettres incendiaires de Zamet, larmes des mères qui avaient l'intention de faire de Jeanne leur abbesse, protestations de madame de Pontcarré qui fit agir toutes ses relations, rien n'y fit : monsieur de Gondi montra là l'étendue de son pouvoir et ne se laissa cette fois corrompre par aucune promesse de récompense. Le 8 septembre 1635, les mères de Dijon quittèrent Port-Royal pour rejoindre Tart. On élut prieure, pour remplacer Jeanne, une certaine mère Suzanne du Saint-Esprit, dont la popularité tenait surtout à la jolie tournure et à la facilité avec laquelle elle se laissait prendre par la main, voire caresser par les plus hardies. Les religieuses comprirent vite que leur prieure ne les ennuerait plus par des actes d'autorité, et la discipline se relâcha encore un peu plus.

-2-

On reçut un jour une visite imprévue : celle de dom Jouaud, abbé du monastère breton de Prières, et secrétaire du cardinal de Richelieu pour l'ordre de Cîteaux. L'impitoyable cardinal, excédé par les palinodies des religieux, avait fini par s'imposer et s'était fait élire abbé général à la suite de dom Nivelles, ajoutant à ses déjà considérables revenus ceux dont était nantie la charge abbatiale. Contre toute attente, il était devenu ardent supporteur du courant de réforme et avait pris comme plus proche collaborateur l'abbé de Prières, qui commença à visiter les maisons de l'Ordre et celles qui étaient restées dans son orbite spirituelle, dans l'espoir de les décider à revenir dans le giron cistercien.

Mère Geneviève reçut avec circonspection ce visiteur inattendu. Il célébra, et fort bien, la messe au chœur de l'église,

et prêcha d'une manière qui plut aux sœurs. L'abbesse le reçut ensuite au parloir.

– Je ne vous cache pas, ma mère, dit le religieux, que beaucoup de bruits courent dans l'Ordre sur le devenir de Port-Royal. Nous sommes nombreux à nous désoler de votre décision de vous placer sous la juridiction épiscopale. Je sais toute l'attention que vous portez à conserver ici la fidélité à l'esprit de nos fondateurs. Ne pouvons-nous envisager une réconciliation ?

– Je suis sensible, répondit l'abbesse, à la sollicitude toute paternelle que vous manifestez à notre égard. Mais la décision prise par notre mère de quitter l'Ordre est la plus sage. Ce n'est un secret pour personne que les constitutions de Cîteaux n'ont pas été écrites pour des filles, et que nos abbayes n'avaient été intégrées à l'Ordre que par esprit de principe, pour éviter de les voir prendre leur essor en se passant de l'autorité des pères.

Au sortir de cet entretien, l'abbé croisa monsieur de Saint-Cyran.

– Je me doute, mon père, dit Saint-Cyran, de la raison de votre visite. Je ne peux que louer le retour de Cîteaux, grâce à son Éminence, à une vie plus conforme à ce que souhaitaient ses saints fondateurs. Mais reprendre avec nos mères les liens existant autrefois me semble bien hasardeux.

– Je pense aller au contraire dans le sens de ce que veut l'Église, répondit dom Jouaud.

– Qu'entendez-vous par « l'Église » ? l'interrogea abruptement Saint-Cyran.

– N'est-ce pas l'assemblée des fidèles, depuis le Saint-Père jusqu'au moindre des baptisés ?

– Ce corps-là, répliqua Saint-Cyran, a succédé à la véritable Église. Mais il est aussi différent d'elle que l'eau d'une rivière corrompue l'est de sa source pure.

– Il y a certes de la corruption morale dans l'Église que nous

connaissons. Mais cette corruption est le fait de ses membres, que l'on doit distinguer de l'Église elle-même.

– Je ne vous parle pas seulement de mœurs, l'interrompt vertement Saint-Cyran, mais aussi de doctrine. Si les religieux de votre Ordre étaient vraiment enfants de saint Bernard, ils s'emploieraient tous à revenir à la tradition spirituelle de leur fondateur.

Sur ces entrefaites, et sans un salut pour son interlocuteur qui resta plongé dans des abîmes de perplexité, Saint-Cyran poursuivit son chemin.

-3-

L'intervention de l'abbé de Prières sentait le complot. L'ombre d'une reprise en main, portée par le soleil du cardinal, se dessinait sur les murs du cloître. Angélique en fut avertie sur-le-champ par l'entremise de Saint-Cyran. Le moment était venu pour elle de revenir sur le devant de la scène. Elle se décida donc à écrire à Zamet pour lui demander de renvoyer la prieure et de rappeler sa sœur Agnès à Paris pour prendre cette place.

À Dijon, on avait reçu avec compassion le petit cortège des sœurs chassées par monsieur de Gondi. Mère Jeanne ne se confia pas tout de suite à l'abbesse, et prit un temps de retraite :

– Je dois laisser le désert reprendre ses droits, expliqua-t-elle à Agnès, toute troublée de ce retour inattendu.

Après un mois de solitude, elle s'ouvrit enfin à son amie :

– À Port-Royal, lui dit-elle, monsieur Zamet est hors de course. Le gouvernement de l'archevêque de Paris ne porte aucun fruit de grâce, et c'est pourquoi nos sœurs sont tentées par un retour à l'ordre de Cîteaux. L'abbé de Prières intrigue dans ce sens ; mais monsieur de Saint-Cyran tire à l'opposé et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

rassembler les pièces d'un volumineux dossier, lorsque l'illustre abbé avait pris la défense du père Laurent de Troyes, un capucin que l'on accusait d'illuminisme et que l'on avait fait embastiller. L'année suivante, Saint-Cyran avait, seul théologien, pris publiquement position en faveur de la validité du mariage secret de Monsieur avec la princesse de Lorraine, ce qui n'avait pas eu d'effet mais avait indisposé le cardinal qui voulait faire annuler ce mariage, auquel il n'avait point consenti. Enfin, la police, qui ouvrait le courrier, connaissait les liens qui unissaient Saint-Cyran et Jansénius. Ce dernier, devenu évêque d'Ypres, venait de publier le *Mars Gallicus*, un retentissant pamphlet condamnant sévèrement la politique expansionniste de la France, ce qui renforçait le parti des bons catholiques et menaçait la position du cardinal, toujours à la merci d'un changement d'humeur du roi.

Tout ceci arrivait à un moment des plus critiques pour les affaires de l'État. L'année précédente, la guerre avait été déclarée à l'Espagne ; c'était à présent l'empereur qui entraînait dans le jeu. Les opérations étaient menées dans une grande impréparation et aggravaient la misère du peuple. Richelieu lui-même, sortant de son Palais, avait été pris sur le Pont-Neuf dans une émeute dont il n'avait échappé qu'à grand-peine. Quant au roi, abandonnant les amitiés particulières, il était à présent tout occupé à une relation amoureuse et sans doute platonique avec une demoiselle de La Fayette, qui semblait fort proche du parti dévot.

Le pire advint lorsqu'on s'aperçut que le père Caussin, jésuite, confesseur du roi, que l'on avait choisi pour sa grande docilité et son tempérament supposé effacé, se révéla en réalité bien plus lié au parti catholique que l'on avait pensé d'abord. Au lieu de se contenter de confesser Sa Majesté et de lui donner l'absolution pour ses péchés, il prétendit jouer le rôle d'un

véritable directeur de conscience. Les dévots pensaient que le roi devait régler sa conduite, non sur la satisfaction de ses intérêts temporels ou de ceux de ses sujets, mais sur la pensée de ses devoirs. Le père Caussin se mit donc en tête d'éclairer dans ce sens la conscience du roi, considérant en outre que l'absolution ne pouvait être donnée que si le pénitent manifestait une véritable contrition et le désir sincère de ne plus recommencer. C'était interpréter de manière étroite la doctrine du concile de Trente, qui disait que l'attrition, c'est-à-dire un simple regret de la faute, suffisait ; Richelieu avait d'ailleurs commis, des années auparavant, un petit ouvrage dans lequel il se posait en défenseur des positions du concile. On sentit bientôt, sous l'effet de la direction du père Caussin, que le roi s'éloignait des principes réalistes de gouvernement prônés par le Cardinal et se rapprochait insensiblement du parti adverse.

Richelieu disait que les six pieds carrés du cabinet de Sa Majesté lui donnaient plus de soucis que l'Europe entière. Il employa toute son énergie à défaire les influences néfastes auxquelles il pensait que le roi était soumis, obtint le renvoi de Caussin et fit en sorte que mademoiselle de La Fayette entrât à la Visitation, où le roi continua à lui rendre visite, mais au parler et sous la surveillance d'une mère plus âgée. De ce jour, Louis XIII commença à souffrir de troubles du sommeil qui le rendirent irritable.

Malgré ces victoires à la cour, Richelieu voyait le parti dévot grandir sans cesse, porté à la fois par la lassitude du peuple qui n'en pouvait plus de la guerre et par l'incroyable élan de ferveur qui saisissait les âmes chrétiennes. Partout se multipliaient les conversions sensationnelles, qui éloignaient de lui nombre de grands seigneurs et de brillants commis de l'État. L'abbé de Saint-Cyran lui apparut bientôt comme l'un des principaux porte-parole de ce courant, lorsqu'il commença à envoyer

certains de ses dirigés s'établir en vallée de Chevreuse, dans les bâtiments abandonnés de l'ancienne abbaye de Port-Royal, pour y vivre une vie de solitaires, adonnés à la prière et à l'éducation d'une petite élite d'enfants triés sur le volet. Il devenait manifeste que Saint-Cyran nourrissait des projets de réforme de l'Église qui allaient bien au-delà de la simple application du concile. On ne parlait partout que de ses saillies contre les jésuites, de son mépris pour les évêques et pour les religieux, des interventions dans lesquelles il disait qu'il fallait à l'Église une réforme radicale, qui lui permettrait de revenir à la pureté de ses origines. Ces rumeurs de complot étaient confirmées par la teneur de la correspondance entretenue avec Jansénius, que la police du Cardinal surveillait de plus belle depuis la parution du *Mars Gallicus*.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Chapitre XXII

## L'heure de monsieur de Saint-Cyran

-1-

Sébastien Zamet resta de longues minutes les yeux dans le vague, regardant sans la voir la lettre qu'il venait de lire et qu'il avait posée sur sa table de travail.

« C'est pourquoi, Monseigneur, il est préférable, et je vous prie de vous y tenir, de ne plus venir désormais à Port-Royal. Je vous le demande pour le bien de nos religieuses, qui trouveront ainsi, sous la supériorité de monsieur de Gondi et la direction de monsieur de Saint-Cyran assisté de monsieur Singlin, la paix dans laquelle elles entendent vivre désormais. »

Ces lignes étaient signées de mère Agnès de Saint-Paul Arnauld, abbesse de Port-Royal. Elles signifiaient la fin de toutes les espérances qu'il avait mises dans cette abbaye, des rêves qu'il avait entretenus d'être un jour le grand prélat réformateur de l'Église gallicane, aux côtés du cardinal de Richelieu, l'égal de Charles Borromée et de François de Sales. Elles scellaient le sort de l'institut du Saint-Sacrement : Gondi ne tarderait pas à saborder son grand œuvre et à pousser les filles à rejoindre l'abbaye d'où elles étaient sorties.

À Port-Royal, les dernières semaines avaient été décisives. Les démons de la division avaient d'abord continué de gronder. Le ralliement de mère Agnès à la cause de sa sœur n'avait pas décidé les opposantes à s'apaiser ; au premier rang des révoltées se trouvait Marie-Claire Arnauld, qui ne décolerait pas d'avoir dû quitter la quiétude du monastère de Dijon pour se retrouver à

Paris dans une situation de si grande précarité spirituelle. Toutes trouvaient appui auprès de Zamet lui-même, qui continuait ses visites à l'étage de madame de Pontcarré. Le couloir aux orangers avait retrouvé la foule des grands jours. Les sœurs qui s'y tenaient pour prendre audience auprès de monsieur Zamet y voyaient souvent passer la silhouette altière de la duchesse de Longueville, qui roulait des yeux courroucés. Elle était accompagnée de mademoiselle de Chamesson, plus que jamais souffreteuse et menue, qui semblait flotter dans les habits de ville qu'elle revêtait désormais.

Il fallut élire une nouvelle abbesse. On était dans l'incertitude, d'autant plus que le grand vicaire de Paris, délégué par Gondi pour superviser la bonne marche des opérations, penchait manifestement du côté des protestataires. L'ombre impérieuse d'Angélique planait sur la communauté, sans qu'on se décidât vraiment à en revenir aux années de son gouvernement autoritaire.

Était-ce le travail de l'Esprit Saint ? L'unanimité se fit autour de mère Agnès, élue dès le premier scrutin et proclamée avec mauvaise humeur par le vicaire. Marie-Claire demanda aussitôt à être remise au rang de converse, sans que l'on sache vraiment si sa décision relevait du simple dépit d'avoir perdu la bataille ou du désir sincère de revenir à l'obéissance. Quant à Angélique, elle saisit l'occasion de rentrer enfin dans le silence qu'elle cherchait depuis si longtemps, uniquement préoccupée de son salut en servant Dieu et ses sœurs dans la prière.

Le premier acte de la nouvelle abbesse fut d'écrire le courrier que Zamet venait à l'instant de recevoir dans son hôtel du faubourg Saint-Germain.

L'évêque se leva de sa chaise, se dirigea lentement vers la fenêtre. On voyait au-dehors s'édifier les nouveaux hôtels qui

borderaient désormais la rue. Déjà se laissaient deviner les parterres de buis et les allées de tilleul qui orneraient un jour les jardins des demeures. En d'autres temps, le bâtisseur infatigable qu'il avait été, à Port-Royal et à Dijon, n'aurait pas hésité à descendre pour voir de plus près le spectacle. Mais la fatigue était trop forte. Il n'éprouvait pas de colère ni de rancune. L'idée de rentrer dans son diocèse et de s'y consacrer pleinement s'imposait désormais. Les nouvelles qu'il recevait de Langres et de Dijon étaient alarmantes : la guerre et les épidémies dévastaient les campagnes, lançant sur les routes des misérables prêts à toutes les extrémités. Il fallait bâtir des hôpitaux, venir en aide aux malheureux. Tel était son devoir d'évêque et de duc.

Un autre devoir, une nécessité impérieuse plutôt, lui tenait à cœur. Il devait dénoncer les manœuvres malhonnêtes dont il avait été victime. Rédiger un mémoire, qu'il remettrait à qui de droit, pour éclairer l'opinion sur les événements qui avaient précipité la ruine de l'institut du Saint-Sacrement.

Il se rassit à sa table, trempa sa plume dans l'encrier et commença d'écrire.

-2-

Rue Coquillière, monsieur de Gondi ne desserrait pas son étreinte. Il nomma monsieur Le Conte, chancelier de Notre-Dame, pour le représenter comme supérieur de la communauté. Le Conte tenta d'abord d'imposer son autorité en enquêtant sur monsieur Singlin, qui remplaçait Saint-Cyran à la direction des religieuses.

À l'arrivée de ce nouveau directeur, beaucoup de mères s'étaient d'abord récriées. Monsieur Singlin était presque un enfant. Se confier à un si jeune homme... Les plus récalcitrantes

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Remerciements

Je ne peux terminer cet ouvrage sans quelques mercis : à la famille Joliet, à qui sont confiées les clés de ce qui reste de l'abbaye de Tart ; et à Madeleine Blondel, conservatrice des musées d'Art sacré et de la Vie bourguignonne, héritière de mère Jeanne de Saint-Joseph.

Merci à mes premières lectrices : Marion de Charette, Anne-Laurence Marion et Pascaline Jacquemont ; ce sont leurs encouragements qui m'ont décidé à continuer dans ce travail d'écriture. Merci à Wilber Lachat et Olivier Descamps, dont les critiques intelligentes et les conseils ont permis à ce livre de trouver sa forme d'aujourd'hui.

Je n'oublie pas enfin monseigneur Roland Minnerath et mes collègues du conseil épiscopal de Dijon, qui ont supporté deux années durant de longues digressions sur le jansénisme et ses racines dijonnaises. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

# Table des matières

## Prologue

### **PREMIÈRE PARTIE La réforme**

Chapitre I Notre-Dame du Chêne

Chapitre II Les voix de madame de Longueval

Chapitre III L'évêque-duc

Chapitre IV Les dames de Tart

Chapitre V Cîteaux

Chapitre VI Les campagnes de Jean Zamet

Chapitre VII Le tourment de madame de Port-Royal

Chapitre VIII La réforme de l'ordre de Cîteaux

Chapitre IX La réforme de l'abbaye de Tart

Chapitre X L'entrée de dom Boucherat dans l'autre monde

Chapitre XI Le grand dessein de monsieur Zamet

### **SECONDE PARTIE L'Institut du Saint-Sacrement**

Chapitre XII L'ami universel

Chapitre XIII Fondation

Chapitre XIV Tensions

Chapitre XV Miracle

Chapitre XVI Première persécution

Chapitre XVII Prise de pouvoir

Chapitre XVIII Renouveau

Chapitre XIX Évasion

Chapitre XX Calomnies

Chapitre XXI Les disciples

Chapitre XXII L'heure de monsieur de Saint-Cyran

Chapitre XXIII La honte de monsieur Zamet

**Épilogue**

**Remerciements**

Achevé d'imprimer par XXXXXX,  
en XXXXX 2015  
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX

*Imprimé en France*